

de grand avenir. En 1867, il fut transféré à la Rivière-au-Renard, avec la desserte additionnelle de cinq missions couvrant plus de vingt lieues de côtes, et ayant à pourvoir aux besoins spirituels de plus de 1190 communiants. En ces temps-là, il n'y avait ni chemin maritime, ni télégraphe. Dieu seul sait ce qu'il eût à souffrir dans ces voyages presque continuels, souvent à pied, dans toute saison de l'année. Sa desserte est divisée aujourd'hui entre quatre prêtres. En 1873, il fut nommé curé de Percé, chef-lieu du comté de Gaspé, poste aussi difficile qu'important. Il vint à peine de le quitter pour une paroisse plus paisible, que l'ère des missions se rouvrit de nouveau pour lui. Puisse Dieu l'y fortifier, et lui accorder de voir ses efforts et ceux de ses collaborateurs y produire les plus heureux fruits. Sa nomination a été accueillie partout avec sympathie; et c'est avec ce cortège de vœux et de prières qu'il se dirigera bientôt vers la côte Nord, théâtre de ses futurs travaux.

*Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.*—Rien ne nous réjouit autant que ces chaleureux appels souvent réitérés dans la presse canadienne, par nos généreux et vaillants confrères, en faveur de l'œuvre par excellence: la colonisation. Aussi, nous exprimons-nous chaque fois d'en reproduire les échos dans la *Gazette des Campagnes*, pour que l'on puisse de plus en plus se pénétrer de l'importance que nous devons attacher à la colonisation de nos immenses forêts qui pourraient augmenter la richesse de notre pays, si elles étaient judicieusement exploitées. Voici ce que nous lisons dans la *Minerve* du 21 septembre dernier:

*A l'Œuvre.*—La colonisation est la question vitale par excellence. Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. N'oublions pas cette vérité si seule instant.

Notre population déborde de toutes parts. Le surplus s'écoule aux Etats Unis, dans l'Ontario, dans les territoires du Nord-Ouest. Cependant, ce n'est pas l'espace qui nous manque. Nous avons encore des millions d'acres de terre à défricher. Ouvrons-les le plus tôt possible à la colonisation, afin de fortifier notre élément et de développer notre province.

Le Gouvernement a sans doute des devoirs sérieux à remplir pour atteindre ce but important. Il lui incombe d'adopter une politique libérale et énergique et d'imprimer une bonne direction au courant colonisateur.

On aurait tort cependant de compter exclusivement sur l'action gouvernementale. L'initiative privée doit la seconder activement et incessamment. L'une et l'autre doivent s'entraider et marcher de concert. Le succès est impossible autrement.

Faisons-nous bien tout ce que nous pourrions faire pour faciliter et éclairer au besoin l'œuvre de nos gouvernants? Nous ne le croyons pas.

A part quelques membres du clergé, quelques patriotes fervents, qui s'occupent de colonisation d'une façon pratique, beaucoup en parlant, mais combien peu agissent. Et cependant il suffit souvent de si peu pour produire beaucoup.

On pourrait croire que nos sociétés Saint-Jean Baptiste se feraient un devoir de prêcher l'exemple et ne se contenteraient pas exclusivement de parades patriotiques. Mais à part quelques efforts isolés, quelle est la société qui fait pour la colonisation ce qu'elle aurait pu faire? Ne serait-il pas temps que nos associations nationales songeassent à se reconstituer sur une base nouvelle qui aurait pour objet principal l'expansion de notre race au moyen de la colonisation?

L'idée n'est pas nouvelle, mais elle fait son chemin bien lentement.

Chaque fois que surgit un mouvement dans ce sens, nous le saluons avec bonheur et empressement. Aussi est-ce avec une vive satisfaction que nous allons voir nos compatriotes d'Ottawa et de Hull jeter les bases d'une grande société de colonisation, qui aura des ramifications dans tout le diocèse. Ce projet a obtenu la haute approbation de Sa Grandeur Mgr Duhamel et doit recevoir prochainement sa pleine exécution.

Nous croyons même qu'une assemblée publique sera convoquée la semaine prochaine à Ottawa, dans le but d'organiser la société d'une façon définitive. Sa Grandeur Mgr Duhamel a déjà promis une quête annuelle dans les églises du diocèse au bénéfice de l'œuvre, ce qui en assurera en partie le succès.

Cette organisation faite, M. l'abbé Labelle et M. Tassé, M. P., tiendront d'autres assemblées publiques dans différents comtés du sud afin de les intéresser à la colonisation du Nord. Ni les collaborateurs ni les concourants des citoyens ne leur feront défaut, nous en sommes persuadés.

Le Sud a aujourd'hui un rôle à la fois profitable et patriotique à remplir. Ayant un surplus de population qui se déverse un peu partout, en même temps que des épargnes considérables, il ne saurait donner un meilleur emploi à ses deux grandes forces, les bras et l'argent, qu'en les utilisant pour l'exploitation des riches territoires qui s'étendent en arrière des Laurentides.

## CAUSERIE AGRICOLE

### FABRICATION ET CONSERVATION DU CIDRE.

Un de nos abonnés, propriétaire d'un verger considérable, nous demandait: il y a quelques semaines, quelques indications relatives à la fabrication du cidre. Nous donnons ici les renseignements qui nous sont fournis par différents auteurs qui ont traité de la fabrication du cidre.

Pour obtenir de bon cidre, il est nécessaire de faire la cueillette des pommes par un temps bien sec et quand leur maturité est à peu près parfaite. Il est aussi nécessaire de mêler ensemble des pommes de différentes sortes. C'est ainsi qu'on obtient un bon produit en mélangeant par parties égales des pommes amères et des pommes aigres. Un mélange de deux tiers de pommes douces avec un tiers de pommes amères donne également un cidre de bonne qualité.

Beaucoup négligent le soin d'ôter et de jeter les pommes gâtées. Si peu qu'on en laisse, le cidre s'éclaircit difficilement, il conserve un goût de pourri et est sujet à s'aigrir.

Toutes les pommes que le vent a abattues, celles qui sont tombées parce qu'elles étaient piquées par des insectes ou parce que l'arbre était chargé surabondamment de pommes, doivent être mises à part.

Il est d'usage de laisser les pommes en tas, après la cueillette, pendant quelques jours, avant de procéder à l'extraction du jus. Il ne faut pas les y laisser trop longtemps.

Assez souvent on place les tas de pommes dehors, et on les y laisse exposées au soleil, à la rosée, souvent